

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2026

Référence
2026_32

Objet de la délibération
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Date de la convocation
26/05/2026

Date d'affichage
26/05/2026

Vote
A la majorité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

L'an 2026 et le 29 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Madelénat, maire.

PRÉSENTS : M. Madelénat, Mr Cousot, Mr Chenu, Mr Werner, Mr Rigaud, , Mme Chenu, Mme Braun, Mme Reynes

ABSENTS EXCUSES : Mme Landemaine, Mme Binet

ABSENT NON EXCUSE : Mr Souchet

POUVOIRS : Mme Binet à Mr Cousot, Mme Landemaine à Mme Braun

A été nommé(e) secrétaire : Mme Braun

2026_32 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

M. le Maire informe que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 a été transmis aux conseillers municipaux en même temps que la convocation.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juin 2026.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
Le :

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/06/2026

Je soussigné Mr Madelénat, maire de Chassy certifie le caractère exécutoire du présent acte.

Le Maire,

Le secrétaire,

